



Info-pêche No 81

Bulletin d'information de la FSPG - paraît trois fois par an - gratuit - 07/2018

Page 1	Editorial - Pour une pêche aux objectifs ambitieux
Page 2	Rhône genevois - Pire fleuve d'Europe en matière piscicole
Page 3	Réchauffement climatique - Une raison pour ne rien faire ? Versoix polluée - Vision d'apocalypse !
Pages 4-5	P'tites Nymphos - Brèves de la pêche locale et régionale
Page 6	Ce dont Genève a besoin ? - Une pisciculture cantonale !
Pages 6-7	Pisciculture de Steinach (SG) - La Suisse orientale choisit le repeuplement durable
Page 7	Taille(s) de capture - Réflexions suite au séminaire FIBER
Page 8	Gros silures - Pas si méchants ces « glanes »
Page 9	Mille ans de pêche en Suisse romande - Le beau livre de la rentrée
Pages 10-11	Nouvelles de la FSP - Migration vers l'aval : un thème qui fait l'actualité
Page 12	Adhérez aux sociétés membres de la FSPG

Editorial : Soyons audacieux !

Par le passé, les salmonidés dignes d'intérêt étaient ceux dont la présence ne posait pas de problème. Les ombres communs de l'Allondon étaient importants, à condition qu'on n'embête pas trop les harles bièvres et les pique-niqueurs. Les truites du Rhône pouvaient exister, mais il fallait qu'elles acceptent les éclusées et les vidanges. Les arc-en-ciel des étangs de pêche avaient le droit d'y séjourner à condition de ne pas trop mobiliser les gardes de l'environnement.

Aujourd'hui, le service de la pêche défend comme jamais notre activité et les conditions de vie de nos truites et ombres. Plus question de demander aux pêcheurs d'oublier les poissons d'eau vive et de pêcher des chevesnes ou des barbeaux! Ce qui compte, c'est le maintien de la pêche en rivière et d'au moins 1000 preneurs de permis. Le paternalisme a disparu, et le regard sur les repeuplements et la capture des poissons est devenu rationnel. Ça fait du bien. Monsieur le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers, il faut soutenir le service de la pêche !

Christophe Ebener - président FSPG

LE ROND DANS L'EAU

132 résidence du
Pont de Fillings,
74250 Fillings

MAGASIN SPÉCIALISTE LACS ET RIVIÈRES

Tel : 0033 4 50 31 11 91

Le Rhône genevois : pire fleuve d'Europe !



(CE) Depuis des années, il faut lire les rapports sur l'état écologique du Rhône entre les lignes. La plupart étant financés par ceux qui gèrent le fleuve, inutile d'y chercher des comparaisons courageuses avec les autres grands fleuves européens, ou une remise en cause radicale de son mode de gestion.

Jusqu'à maintenant, il fallait donc simplement s'étonner de voir si peu d'espèces exigeantes ou menacées dans le Rhône genevois, s'interroger sur les raisons qui font de la retenue du barrage de Chancy-Pougny un désert piscicole, ou disserter longuement sur la signification écologique du mot « **contraignant** », dans la mesure où c'est ce terme

qui est délibérément utilisé pour décrire, semble-t-il au mieux, l'effet de l'exploitation hydroélectrique du Rhône sur la faune piscicole.

Depuis juin 2018, en revanche, plus besoin de jouer sur les mots pour comprendre que le Rhône va très mal, et que sa gestion par les Services Industriels en est la cause. Avec la prochaine publication du premier rapport indépendant sur l'état des populations de poissons du Rhône, le message est en effet on ne peut plus clair : **le Rhône genevois est l'un des plus mauvais fleuves d'Europe sur le plan piscicole!** Tant au niveau des densités que de la diversité en espèces, cette étude montre, via une méthodologie reconnue, normée et reproductible, que la gestion actuelle du Rhône par les **Services Industriels Genevois**, soutenue par son organe de surveillance, **l'Etat de Genève**, a littéralement causé la perte de ce fleuve.

Ce que les pêcheurs constataient depuis si longtemps, ce qu'un lecteur attentif des dizaines de documents librement accessibles pouvait présumer depuis des années, l'administration genevoise a donc feint de l'ignorer depuis plus d'une décennie!

Durant les dernières législatures, elle a consciencieusement minimisé l'impact des éclusées, semblant se fier à des études dont elle savait pourtant pertinemment qu'elles n'étaient pas indépendantes, profitant de la moindre incertitude pour maintenir le statut quo et continuer à faire ce qu'elle sait si bien faire: s'offrir des réunions et de nouvelles études remplies de jolies grilles multi-critères, multi-échelles et multi-couleurs, et des modèles de simulation qui peuvent dire à celui qui les paie ce qu'il veut bien entendre. Durant des années, elles ont débouché sur des mesures de compensation coûteuses, dont aucune ne fonctionne de manière satisfaisante !

Aujourd'hui, la technocratie et son écologie virtuelle a montré ses limites, et il est donc temps de se souvenir que le Rhône est un fleuve, et pas une borne d'incendie qu'on ouvre ou qu'on ferme à chaque fois que le prix de l'électricité monte d'un dixième de centime ! Donnons-lui de l'eau avec constance et suffisance plutôt que d'enfumer les débats avec les mirages positivistes de l'écologie numérique, et la nature fera le reste !



RAMPINI

CONSTRUCTION

Le changement climatique serait-il un oreiller de paresse ?

(CE) On entend dire un peu partout, des salles de réunion de l'administration genevoise jusqu'aux assemblées générales de la Fédération Suisse de Pêche, que les pêcheurs devraient se mettre à rechercher autre chose que leurs sempiternelles truites ...

C'est vrai que ce serait pratique. Plus besoin de publier l'Info-pêche ni de s'énerver devant un cours d'eau asséché. Juste le chapeau de paille, le rosé, et les chevesnes.

Sauf que le réseau hydrologique du canton de Genève, même avec deux ou trois degrés en plus, ne sera pas incompatible avec la survie des salmonidés. Tant que les Alpes seront enneigées, l'Arve sera toujours glacée, les lacustres peupleront le Léman, et les poissons remonteront la Versoix et l'Allondon. Les populations migratrices seront certainement favorisées, et il faudra donc assurer la libre migration des poissons sur l'axe Léman-Rhône-Arve ... Tout un programme !

On se demande bien pourquoi certains préfèrent annoncer la disparition pure et simple des truites ...

Avalanche de matières en suspension dans la Versoix

(MP) Triste nouvelle pour la Versoix. Les précipitations exceptionnelles qui se sont déversées sur son bassin versant au pied du Jura le mardi 12 juin ont malheureusement provoqué un glissement de terrain qui a complètement dévasté une digue retenant les « fines » de lavage des matériaux de la carrière Pelichet à Cessy. Cela a précipité plusieurs centaines de mètres cubes de matières minérales très fines dans le ruisseau du Maraîchet puis dans l'Oudar pour finir ensuite dans la Versoix. La rivière était "blanche" depuis l'Oudar jusqu'à l'embouchure dans le lac durant 4 jours. Le panache était observable loin dans le lac Léman en aval. Les truites arc-en-ciel du bassin de stockage à Richelien ont survécu mais on redoute des mortalités dans la Versoix. Et même si les truites et ombres de la rivière ont résisté à cette « mort blanche », le colmatage du fond et ses conséquences sur la macro-faune vont impacter fortement les poissons de la rivière car leur nourriture provient principalement des larves, insectes et crustacés peuplant le fond.



Vision d'apocalypse à la gravière de Cessy (F)



La Versoix à Richelien trois jours après le glissement

Vérité alternative ...

On a vu sur YouTube une vidéo qui montre que des silures sur l'Allier ont élu domicile dans une passe à poissons et qu'ils boulorent les rares saumons tentant de migrer vers l'amont. Le commentaire suggère que c'est à cause des silures qu'il n'y a plus de saumons dans le cours d'eau, en oubliant qu'en réalité les millions de saumons qui migraient autrefois sur ce fleuve **ont disparu à cause des barrages !!**

On ferme !

Preuve supplémentaire du manque de moyens alloués au SLRP, le guichet des permis de pêche sera fermé durant un mois cet été, du 16 juillet au 17 août. Pendant cette période, les pêcheurs désirant se procurer un permis ou s'inscrire à l'attestation de compétences pour la pêche (SaNa) pourront le faire uniquement par Internet. Cet « héritage » du précédent magistrat sera-t-il bientôt corrigé ?

P'TITES NYMPHOS

Agenda 2018

Passeport-vacances: samedi 7 juillet à Richelien

Opération Net'Rhône: samedi 25 août

Fermeture petites rivières: dimanche 30 sept.

Fermeture salmonidés Léman: dim. soir 14 oct.

Fermeture Rhône (1-2-3) et Arve*: vendredi 30 novembre. *: les secteurs 6 et 7 de l'Arve demeurent ouverts du 1er au 31 décembre pour la pêche de l'ombre commun uniquement en mouche sèche.

Pêche au lac : 1 homme averti en vaut 2

Lors de l'acquisition du permis de pêche pour le lac Léman, il est précisé à l'article 5 alinéa 2 de l'accord international, que **le pêcheur doit acquérir son permis dans son pays de résidence**. Certains petits malins qui, pour contourner l'obligation faite en Suisse de suivre un cours d'attestation de compétences pour la pêche, prennent le permis sur France, se verront infliger une amende et confisquer définitivement leur permis. A bon entendeur...

La CIPEL ... source d'informations

La Commission Internationale de Protection des Eaux du Léman (CIPEL) nous annonce la mise en ligne du nouveau catalogue des données. Ce dernier permet dorénavant de consulter et télécharger les données, études et publications de la CIPEL et de retrouver ainsi les données issues des suivis réguliers (physico-chimiques et biologiques), des études ponctuelles (micro-polluants dans les poissons, moules, écrevisses et sédiments, végétation macrophytique, zoobenthos, etc.) ou encore le suivi des actions menées dans le bassin versant visant à réduire les sources de pollution. Une somme conséquente d'informations récoltées par la CIPEL, remontant pour certains paramètres à quelques décennies.

Lien : www.cipel.org/le-lemman/catalogue/

BOUTIQUE DU PECHEUR

4, quai du Rhône

CH - 1205 Genève

Tel : +4122 329 16 29 Fax : +4122 321 66 32

Email : info@boutiquedupecheur.ch

Internet : www.boutiquedupecheur.ch

Fishing Shop

... que feriez-vous sans moi ..?



Pollutions sur l'Aire : circulez y'a rien à voir !

Suite à la pollution de 2017 (déversement d'huile de coupe), deux nouveaux sérieux épisodes de pollution sont survenus sur l'Aire en 2018. Lors d'un incident survenu dans le chantier de rénovation de la station de pompage des eaux usées de Plan-les-Ouates, des quantités semble-t-il importantes d'eaux non traitées se sont déversées dans la rivière, mais l'Etat ne communique ni sur quantités ni sur les impacts. Que sont devenues les truites immergées par le SLRP et les pêcheurs bénévoles la semaine précédente (600 poissons)? Les informations à ce sujet sont contradictoires. Mais ce qui est grave, c'est que ces épisodes très préoccupants ont eu lieu sans que les services de l'Etat en charge de l'eau soient en mesure de nous en donner les impacts tant au niveau piscicole que sur la qualité de l'eau. La communication est tellement floue qu'on pourrait avoir l'impression que cet événement n'a jamais existé.



L'Aire : des dizaines de millions ont été investis dans sa renaturation ... et on continue de la polluer !!

Pétition « monrhone »

La campagne de récolte de signatures pour la pétition lancée par la FSPG lors de l'apéro de l'ouverture de la pêche en mars 2018 est un grand succès. Cette pétition demandant l'arrêt total des éclusées sur le Rhône genevois sera déposée à la fin de l'été au Grand-Conseil car nous voulons attendre de pouvoir y joindre le rapport indépendant sur l'état piscicole du Rhône genevois qui sera prochainement publié et qui dresse un tableau bien médiocre du fleuve en aval de Genève (lire aussi l'article en page 2).

Il est donc encore temps de signer la pétition sur le site internet:

www.monrhone.ch

Séance sur les piscivores : pour une fois, les absents avaient ... raison !



La séance en question s'est déroulée à la mi-mai 2018 à Genève à l'initiative du directeur de la DGEau suite à une première réunion tenue en février 2017 avec le désormais ex-président du DETA qui voulait qu'on trouve une solution "rapide" à la motion de la CP sur la thématique des oiseaux piscivores, notamment le harle bièvre. 15 mois plus tard (!), cette réunion a réuni 1 représentant de l'OFEV, 6 représentants de l'administration genevoise, 7 ornithologues et ... 3 pêcheurs, et n'a permis que d'échanger à fleurets mouchetés sur ce thème « bétonné » par les milieux de protection des oiseaux. Les représentants des pêcheurs n'ont pu manifester que frustration et sentiment d'impuissance. Bref, la motion signée par une très grande majorité de la Commission de la Pêche demandant que soit menée une étude sacrifiant 10 harles de la Versoix et 10 harles de l'Arve pour étudier leur bol alimentaire, en lien avec l'espèce menacée qu'est l'ombre commun, est rendue impossible à cause de la position intransigeante des autorités tant cantonales que fédérales ainsi que des associations de protecteurs des oiseaux, venus en nombre à cette réunion ... bien inutile.

Un brassage partiel du lac en 2017

Source : Communiqué de presse de la CIPEL - 9 avril 2018
Durant l'année 2017, les eaux du Léman se sont mélangées jusqu'à environ 200 mètres. Avec ce brassage partiel, les fonds du Léman, à plus de 300 mètres, n'ont pas pu bénéficier de cet apport en oxygène. La conséquence majeure de ce manque est une ré-oxygénation limitée en grande profondeur, pourtant nécessaire à la vie aquatique. Phénomène participant à la bonne santé du Léman, le brassage est principalement lié aux conditions météorologiques de l'hiver. En effet, lorsque les eaux de surface gagnent suffisamment en densité, suite à leur refroidissement durant l'hiver, celles-ci plongent vers les profon-

deurs, aidées également par les vents, favorisant ce mouvement. En fonction des conditions dans le lac, le brassage peut être partiel, comme durant l'hiver 2017, ou complet lorsqu'il atteint les fonds du Léman comme en 2012, dernière année où cela s'est produit.

9e édition de Net'Léman exemplaire !

Jetez un oeil sur le rapport très intéressant et abondamment illustré de l'Association de Sauvegarde du Léman ASL, sur l'opération « Net'Léman ». Le plus grand nettoyage lacustre d'Europe continue à montrer l'exemple au travers d'une mobilisation citoyenne de grande ampleur qui a permis de récolter déjà plus de 100'000 kg de déchets du lac et de ses rives. Cette neuvième édition a été marquée par une participation record avec 1000 bénévoles dont 300 plongeurs et a permis de récolter 5'528 kg de déchets sur 13 secteurs. Un résultat très encourageant par rapport aux éditions précédentes, puisqu'on retrouve globalement moins de déchets de grande taille (batteries de voiture, pneus, ferraille ou autres mobiliers encombrants). En revanche, le constat est le même depuis 2010, avec la présence constante de déchets du quotidien, tels que bouteilles en PET et en verre, cannettes en alu, briquets, mégots et une multitude d'emballages, majoritairement en matière plastique et à usage unique. Rapport complet sur :

http://www.netleman.ch/wp-content/uploads/2018/06/NL_Bilan2018_HD.pdf

Et maintenant ... Net'Rhône

A l'image de Net'Léman, les pêcheurs du Geneva Street Fishing ne sont pas en reste puisque l'opération Net'Rhône qu'ils mettent à nouveau sur pied aura lieu le **samedi 25 août 2018**. Venez nombreux !!!

Inscrivez-vous sur : www.genevastreetfishing.com



NETTOYAGE DU RHÔNE URBAIN
SAMEDI 25 AOÛT 2018
7H30 à 14H00
RENDEZ-VOUS : QUAI DE L'ILE

GENEVA STREET FISHING

INSCRIPTIONS ET INFOS :
GVASTREETFISHING@GMAIL.COM
HTTP://WWW.GENEVASTREETFISHING.COM

AU FIL L'EAU

Entre promesses et réalité : une pisciculture!

(CE) Depuis trop longtemps, les pêcheurs ont accepté les promesses sidérales de la Confédération et de l'administration genevoise en matière d'assainissement des cours d'eau. On nous promettait qu'adhérer aux politiques environnementales et collaborer avec les administrations allait faire revenir la pêche vers son « Eden originel ». Les pollutions multiples, les étiages violents et prolongés, l'exploitation brutale des cours d'eau pour la production d'énergie hydroélectrique n'étaient qu'un mauvais moment à passer, mais les problèmes, une fois reconnus, allaient être résolus. Le Graal était à portée de main ...

Il a donc fallu se consacrer presque entièrement à la protection des cours d'eau et des poissons, quitte à ne plus mettre d'hameçon au bout de sa ligne, fermer les piscicultures, attester les compétences des pêcheurs et dépenser des sommes faramineuses en études et en mesures de compensation. En un mot, renoncer à la pêche populaire au profit d'une posture sympathique de « Grands Protecteurs » (on dit aussi souvent « Sentinelles ») des rivières.

Les statistiques des captures ont cependant continué à baisser, pour atteindre aujourd'hui des chiffres aberrants, puisqu'il se capture de nos jours, pour toute l'Allondon, la moitié des poissons que le fameux « moucheur à la pipe » capturait à lui tout seul, et en sèche uniquement, il y a de cela à peine 20 ans !

Il apparaît donc malheureusement que la pression sur nos cours d'eau s'accroît à un rythme largement supérieur à celui de l'assainissement, dont la lenteur a même nécessité une nouvelle pétition au niveau suisse (voir aussi l'article en pages 10 et 11).

Depuis plusieurs années, le maintien de la pêche de loisir dépend ainsi, pour de nombreux cours d'eau, des repeuplements. Il serait donc temps que le Service de la Pêche puisse enfin choisir les géniteurs qu'il souhaite, les stades et les périodes auxquels il désire relâcher les alevins. Plus que de biologie de la conservation, ou d'écologie virtuelle, c'est d'une solide et fonctionnelle pisciculture dont nous avons besoin. Le canton de Saint Gall, avec un budget largement inférieur à celui du canton de Genève, a bien pu s'offrir la version grand luxe. Alors, pourquoi pas nous ? (voir l'article ci-après).

Pisciculture de Steinach : un exemple à suivre !

(MP) Alors que Genève ne gère plus de pisciculture depuis des décennies, d'autres cantons ont compris l'enjeu stratégique de pouvoir assumer et gérer de manière régionale les besoins en poissons de repeuplement.



Inaugurée officiellement le 26 août 2017, **la toute nouvelle pisciculture de Steinach (SG)**, qui a remplacé l'ancienne installation de Rorschach, a pour objectif d'élever les espèces de poissons menacés, sans oublier les écrevisses. Le canton de St-Gall, en collaboration avec le canton de Thurgovie, offre ainsi une contribution importante à la protection des animaux aquatiques et au maintien de la biodiversité. L'installation piscicole est complétée par un dispositif de pompage de l'eau du lac ainsi que de deux places d'amarrage dans le port de Steinach. Le coût total de l'infrastructure se monte à 12,4 millions de francs.

Une garantie pour l'avenir

La recherche d'un lieu approprié pour le nouveau centre piscicole s'est révélée très difficile car il existe une grande demande pour les rares parcelles encore disponibles sur le territoire cantonal au bord du lac. Avec la localisation favorable de Steinach, le canton a pu acquérir le terrain et en assurer la maîtrise sur le long terme. Simultanément, l'entreprise industrielle jouxtant la pisciculture peut être refroidie avec l'eau du lac et l'eau réchauffée est dirigée vers les bassins de la pisciculture. Ainsi les coûts énergétiques sont diminués pour les deux installations et l'on a ainsi pu éviter des systèmes de refroidissement fort bruyants. Les installations fonctionnent avec un débit maximum cumulé de 40 litres/seconde d'eau pompée à 40 mètres de profondeur via une conduite de 1200 mètres dans le lac de Constance.

Protéger et promouvoir des espèces régionales de poissons

Environ la moitié des espèces de poissons et d'écrevisses indigènes de Suisse sont menacées ou déjà éteintes. C'est pourquoi le canton de St-Gall assume son mandat légal de protéger et de promouvoir les espèces menacées. S'y ajoutent d'autres tâches comme la surveillance de la pêche professionnelle et de loisirs, le suivi des cheptels piscicoles, les pêches électriques de sauvetage des poissons lors de travaux ou de pollutions des eaux, l'information au grand public et la formation. Ces responsabilités ne peuvent être assumées sans les infrastructures appropriées. Par exemple, ce n'est que grâce à l'ancienne pisciculture de Rorschach que la truite du lac de Constance a pu être sauvée de l'extinction il y a trente ans. Toutes les espèces inféodées aux lacs et aux cours d'eau de la région sont élevées à Steinach: le corégone, l'ombre commun, la truite fario, la truite du lac de Constance, l'omble-chevalier, le brochet et le hotu.



L'éternelle question de la taille ...

Membre du comité directeur de la FSPG, Louis Zesiger a participé au séminaire annuel organisé le 28 février dernier par le Bureau Suisse de Conseil pour la Pêche (FIBER) dont le thème était : « Des poissons et des pêcheurs – Quelle est l'influence de la pêche récréative sur nos populations de poissons ? ». Louis nous livre ci-dessous ses réflexions dont les sources sont toutes tirées des débats et conférences de ce séminaire très fréquenté.

Que préférez-vous ? L'abondance de petites truites ou quelques beaux géniteurs ? Vous avez en tout cas le pouvoir de changer les populations du cours d'eau ! N'en déplaise à certains, les très gros poissons sont précieux pour un stock piscicole digne de ce nom.

Je vous entends déjà me dire que les gros poissons produisent parfois moins d'œufs, que dans les piscicultures les vieux géniteurs ne sont pas conservés, ou encore que ces poissons mangent les petits. « *Et pis à l'Allondon quand t'étais pas encore né, y'avait que des truites de 23 .. mais on en prenait 20 !* ».

Le problème est que les piscicultures ne reflètent en rien la réalité d'une rivière. Dans la nature, les gros poissons investissent beaucoup **plus d'énergie** dans la reproduction et leur **fertilité** augmente énormément avec leur taille. Les œufs des grands poissons sont largement plus adaptés et les **chances de survie** de ces alevins sont plus élevées. Enfin ces poissons portent en eux - et donc transmettent - des gènes qui leur ont permis de survivre. Fixer une taille minimale permet certes d'avoir beaucoup de petits poissons mais ralentit la croissance et réduit au fil des ans la taille des poissons adultes. Je milite donc pour protéger les gros poissons ... mais alors lesquels conserver ?

Si l'on souhaite maximiser la biomasse, nous aurions meilleur temps de conserver des poissons relativement petits mais abondants dans le cours d'eau et de protéger les très petits poissons et les grands géniteurs, en ne prélevant que les poissons de taille moyenne ainsi que les très vieux poissons « trophées ».

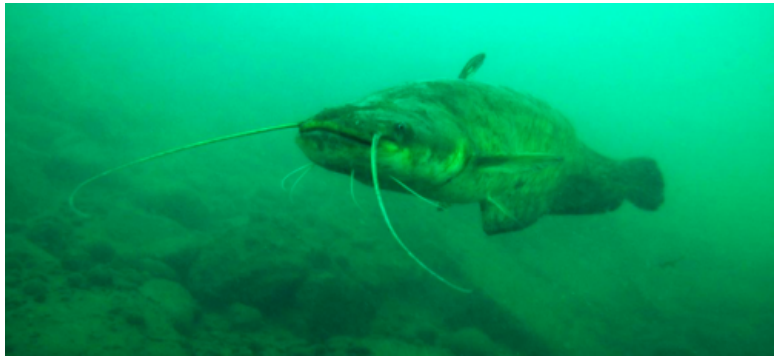
N'est ce pas là une fenêtre de capture ? Visiblement trop complexe, cette mesure était pourtant un bon moyen de protéger nos géniteurs. Responsabilisons-nous et ne conservons que les poissons extraordinaires en fonction de la rivière : 50+ dans la Versoix par exemple ou 45+ dans l'Allondon et les poissons de taille moyenne.

Malheureusement, la récente augmentation de la taille minimale sur l'Allondon (35 cm) ne nous permet plus de conserver les poissons moyens entre 28 et 32. C'est cependant possible sur d'autres rivières (30-35 sur la Versoix ou 25-30 sur la Drize). Vous êtes libres ou non de respecter ces tailles indicatrices et **un brin subjectives**, mais n'oubliez jamais que le meilleur moyen pour qu'un poisson se reproduise est de ne pas le tuer.

Louis Zesiger

De braves bêtes, ces gros silures !

Il faut aimer les gros silures. C'est en tout cas ce que suggère une étude récente de la Fédération du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique*.



D'une part, parce que leur histoire, riche en rebondissements, interroge la pertinence de séparer les espèces qui peuplent notre environnement en indigènes ou exotiques. Les ancêtres de ces poissons étaient en effet déjà

présents dans le bassin du Rhône il y a 8 millions d'années, mais ils ont disparu quelques millions d'années plus tard, en raison des grandes glaciations. Depuis les zones de repli autour des mers Noire et Caspienne, ils colonisent ensuite à nouveau les lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, et plusieurs fleuves européens, dont le Rhin, mais pas le Rhône. Des périodes plus froides auraient à nouveau fait disparaître le silure du Rhin, il y a quelques centaines d'années. En 1968, l'introduction, par les humains cette fois, de silures issus du Danube devient le point de départ de la recolonisation de l'ensemble du bassin hydrographique du Rhône français par cette espèce.

On le voit, les humains n'ont pas vraiment fait pire, ni même mieux, que les multiples variations du climat et les accidents géologiques. Quant à savoir si le silure et les autres espèces qui peuplent nos eaux sont indigènes ou pas, il vaudrait peut-être mieux ne pas se poser la question !

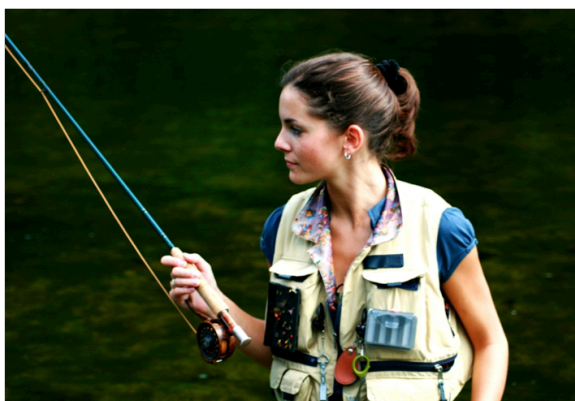
Et puis, contrairement à une idée reçue, les silures ne semblent pas constituer une menace pour la biodiversité locale. Les jeunes silures, proches du mètre, seraient même particulièrement friands d'espèces invasives telles que écrevisses américaines, poissons-chats et autres mollusques (corbicules) ! Aucun impact sur les brochets et les perches du Rhône n'a par ailleurs été constaté.

Mieux encore, les silures de grande taille ont un très fort penchant pour le cannibalisme. Un spécimen de 2 mètre de long et de 50kg ingèrerait en effet chaque année l'équivalent de 7 à 12 silures de 80cm. Les gros silures réguleraient donc la taille des populations de leur propre espèce!

Le prélèvement par la pêche de ces grands spécimens pourrait donc s'avérer très préjudiciable pour les autres poissons du Rhône, étant donné leur fonction régulatrice et le temps de latence nécessaire à la constitution de ces squales cannibales (15 années).

Enfin, cerise sur le gâteau, certains gros silures de la Saône se sont spécialisés dans la consommation du Grand Cormoran ! Avec de telles qualités, c'est certain, les prochains gros silures retourneront à l'eau !

* Source: [L'installation du silure dans le bassin du Rhône : bilan de trois décennies de suivi de l'espèce-2016](#)



Alejandro Delieutraz

Articles de pêche
Route de Suisse 22
1290 Versoix CH

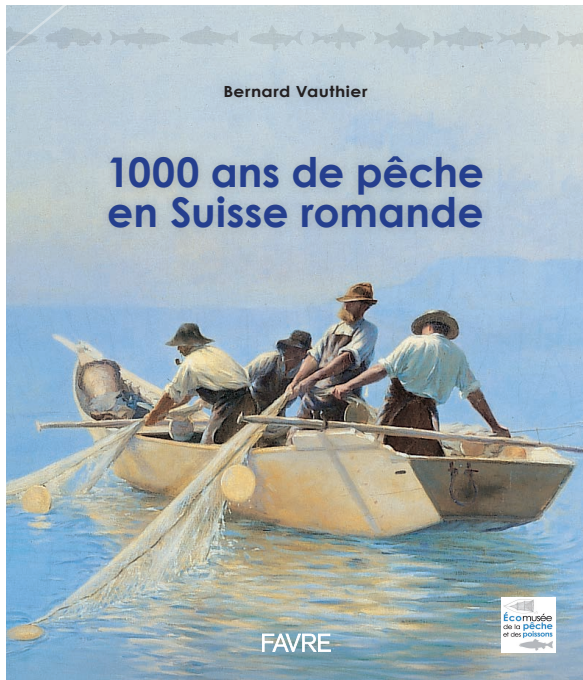


Tél. 0041 (0)22 7555441 Fax 0041 (0)22 7555442
Natel: +4179 5123247

www.articles-peche.ch

versoix@articles-peche.ch

Un livre à ne pas manquer !



(MP) Il est des ouvrages que tout pêcheur romand se doit de posséder. « 1000 ans de pêche en Suisse romande » de Bernard Vauthier est de ceux-là. C'est une mine d'informations et deviendra assurément un ouvrage de référence.

Sommaire: • La juridiction des eaux et la police de la pêche • Les pêcheurs • Les installations à terre, l'outillage et l'équipement • Les bateaux • Les filets plans ou étoles • Les seines • Les pièges fermés • L'hameçon • Les autres moyens de capture • Le poisson, son commerce, sa consommation sa protection • Les poissons et les espèces associées • Les rivières, les étangs et les lacs

Profitez de la souscription à prix réduit : 50.- sur place ou 60.- par la poste. Cet ouvrage sera certainement un magnifique cadeau de Noël pour vous ... ou pour un-e ami-e pêcheur ou pêcheuse. Parution à l'automne 2018, prix en librairie env. 75.- CHF

Bernard Vauthier 1000 ans de pêche en Suisse romande

BULLETIN DE COMMANDE à renvoyer avant le 15 août 2018

Nom: Prénom: Courriel:

Adresse:

Je commande ... exemplaire(s) de 1000 ans de pêche en Suisse romande

Je viendrai chercher mon/mes exemplaire(s) à l'Écomusée de Bevaix* : **50.- CHF**

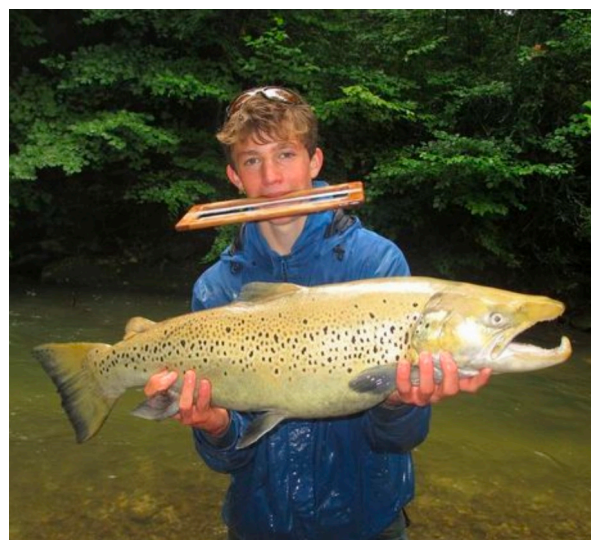
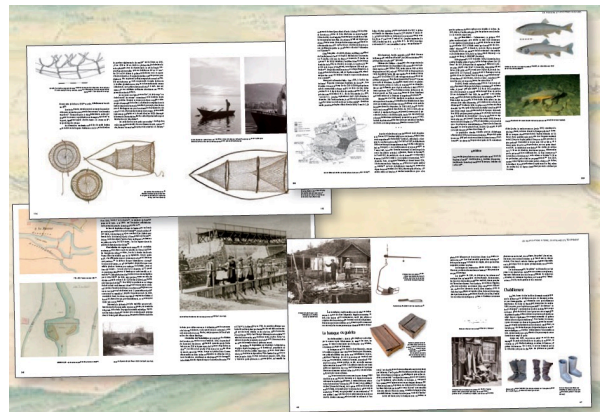
Je souhaite recevoir mon/mes exemplaire(s) par la poste : **60.- CHF**

Date et signature :

Commande par courriel:

jean-claude@speleo.ch

* Ouvert le dimanche de 14h00 à 17h00 jusqu'au 28 octobre





NOUVELLES DE LA FEDERATION SUISSE DE PECHE

Journal Suisse de la Pêche: mai 2018 (extraits et commentaires)

Migration piscicole vers l'aval : la campagne de la FSP a débuté le 7 mai 2018

La Loi sur la protection des eaux est claire : tous les obstacles à la migration doivent être éliminés dans les eaux courantes de Suisse d'ici à 2030. Il reste cependant un fâcheux « mais » : ni le savoir-faire nécessaire, ni des spécialistes appropriés et encore moins l'argent pour ce faire sont à disposition. La Fédération Suisse de Pêche FSP réagit en faisant pression avec la campagne « Migration piscicole vers l'aval » - et sollicite votre contribution.



Vous souvenez-vous encore des images sur l'atroce agonie des anguilles qui se tortillent avec la dernière énergie sur le fond du Rhin, alors que des bouts de leurs viscères sortent des plaies béantes infligées à leur corps par les turbines des centrales hydroélectriques ? Ce genre d'images, comme **celle ci-contre d'une truite massacrée par les pales d'une turbine**, nous sommes tous d'accord pour ne plus jamais les revoir !

Mais depuis longtemps, ce ne sont pas "uniquement" les anguilles qui doivent franchir les turbines des centrales hydroélectriques. Pour **quasiment tous les poissons migrateurs** les turbines des centrales signifient la fin mortelle de leur voyage. Ainsi, les responsables du WWF, Aqua Viva et du magazine "Petri Heil", à l'initiative de la Fédération Suisse de Pêche FSP, se sont associés pour lancer une campagne. Avec l'objectif affirmé que la Loi sur la protection des eaux soit enfin mise en œuvre de manière rigoureuse et que la protection des poissons lors de la migration vers l'aval soit améliorée.

Mais de quoi s'agit-il ?

Lors de leurs migrations dans nos cours d'eau en Suisse, les poissons butent contre plus de 100'000 obstacles artificiels - et parmi ceux-ci figurent aussi plus de 1'000 centrales hydroélectriques. Aujourd'hui, une partie de ces centrales est équipée de dispositifs de migration piscicole qui ne permettent cependant que la migration vers l'amont. Hélas, lors de leur descente vers l'aval, les poissons suivent la courant principal qui les dirige directement dans les turbines qui leur causent des blessures mortelles. Afin d'assainir les plus de 1'000 centrales hydroélectriques comme l'exige la Loi d'ici à 2030 (il ne reste plus que 12 ans !), il manque l'argent nécessaire et le personnel spécialisé, mais il manque surtout le savoir-faire indispensable pour y parvenir. Par conséquent, la FSP et ses partenaires exigent un engagement renforcé en faveur de l'assainissement de la libre migration des espèces indigènes de poissons. La pression sera exercée **par une pétition** afin que les centrales hydroélectriques existantes s'adaptent aux standards écologiques. Cette pétition sera ensuite transmise au Conseil fédéral.

Quels poissons sont concernés ?

Les poissons migrateurs typiques de la Suisse sont : l'anguille, le saumon, la truite de lac, la truite fario, le gardon, le hotu et le barbeau.

Quelles sont les revendications concrètes ?

Sous la houlette de la FSP, cette campagne veut faire en sorte que des solutions favorables à la protection des poissons et à la migration vers l'aval soient conçues, projetés et mises en œuvre plus rapidement sur les grandes installations qui présentent un débit supérieur à 100 mètres cubes par seconde. Les initiateurs posent aux milieux politiques ainsi qu'à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et au Parlement les revendications suivantes :

- L'OFEV s'assure que des mesures d'exploitation (mesures immédiates) afin d'améliorer la protection et la migration vers l'aval des poissons sur les grandes centrales hydroélectriques (de plus de 100 mètres cubes par seconde) soient notifiées par les cantons et mises en œuvre par les exploitants.
- L'OFEV prend des mesures afin que la Loi sur la protection des eaux (LEaux) soit mise en œuvre sans délai. Cela signifie que les moyens financiers et en personnel doivent être assurés. Il s'agit concrètement d'investissements dans la recherche et dans des services spécialisés ainsi que le développement de solutions techniques et d'exploitation pour les grandes centrales hydroélectriques. Il faut pour cela développer une vision/stratégie qui définisse comment doivent être abordées les nombreuses exigences durant les décennies à venir.



Pétition en faveur des poissons migrateurs

Chers membres du Conseil fédéral et des Chambres fédérales,

Dans les cours d'eau suisses, les poissons se heurtent à des obstacles artificiels – parmi lesquels de nombreuses centrales hydroélectriques. Si ces installations sont partiellement équipées de passes à poissons, ces dernières ne permettent que la remontée. Par conséquent, les poissons qui nagent avec le courant se blessent dans les turbines, souvent mortellement.

Avec cette pétition, nous exigeons donc des mesures immédiates pour améliorer la protection des poissons et la dévalaison, ainsi que des ressources financières et humaines pour mettre en œuvre la loi sur la protection des eaux dans les délais impartis.

Prénom	Nom	NPA, localité	Signature

À PROPOS : TOUT le monde peut signer une pétition sur la MÊME feuille : les habitants de communes différentes, les personnes mineures et celles qui ne possèdent pas la nationalité suisse.



Comment pouvez-vous soutenir la campagne ?

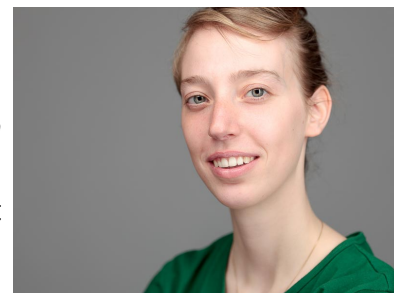
Avec 50'000 signatures à obtenir sur Internet (site Web) et dans la rue (formulaire de récolte de signatures), les initiateurs sont conscients qu'ils se sont fixés un objectif très ambitieux. Mais c'est faisable ! Afin d'y parvenir, la campagne a besoin d'un large soutien. Celui qui s'identifie avec les objectifs de la campagne et qui veut y contribuer est cordialement bienvenu !

Signez la pétition et incitez tous vos amis et connaissances à en faire de même sur : www.wanderfische.ch/fr

Problématique de la migration piscicole vers l'aval lors de l'Assemblée des Délégués FSP le 16 juin 2018 à Frutigen

Ci-dessous des extraits de l'exposé d'Eva Bayer, spécialiste en migration piscicole, diplômée en sciences de l'environnement de l'EPF de Zürich.

- **On sait** aujourd'hui que quasiment toutes les espèces de poissons ont besoin de dévaler les cours d'eau à plusieurs stades de leur développement pour accomplir leur cycle biologique.
- Pour la plupart des espèces **on ne sait pas** quand et comment cela se passe, mais on sait qu'ils le font constamment et à chaque étape de leur vie.
- **Il n'y a pas de solution technique connue** pour permettre cette dévalaison sans entraves dans les cours d'eau au débit supérieur à 100 m3.
- Comme mesure d'exploitation, lors de migrations vers l'aval prévisibles, **les centrales hydroélectriques peuvent arrêter leurs turbines** pour faire en sorte que les poissons puissent franchir les installations sans danger. Cela suppose que l'on connaisse précisément quand les poissons migrent. Ce n'est malheureusement pas le cas actuellement pour la plupart des espèces de poissons indigènes.
- En raison des barrages, la prédation exercée par les piscivores (oiseaux ou poissons carnassiers) est accrue car les espèces de poissons en phase de migration **sont à la merci de ces prédateurs sur une plus longue durée** et c'est un impact qui est aujourd'hui largement sous-estimé.
- La plupart des solutions mises en œuvre actuellement sur les grands fleuves sont sujettes à caution car elles ne font pas l'objet d'un suivi indépendant et qu'elles manquent de transparence, **car elles sont financées par les exploitants**.



Conclusion de la FSPG : la seule solution viable pour le Rhône genevois, n'en déplaise aux exploitants qui nous promettent monts et merveilles, passe par l'abandon des éclusées. Il est encore temps de signer notre pétition sur www.monrhone.ch et celle de la FSP-WWF-Aqua Viva sur www.wanderfische.ch/fr





Votre partenaire de proximité



Génie Civil - Environnement
Travaux spéciaux
Gravière - recyclage matériaux

15, route de Peney-Dessus - 1242 Peney (satigny)/GE - T 022 753 98 00 - F 022 753 98 98 - www.scrasa.ch

*Vous n'êtes pas encore des nôtres ? Qu'attendez-vous pour adhérer à la FSPG ?
Que le tartare de poisson « coupé à la turbine » figure sur le menu des restaurants ?*

Sociétés membres :

Amicale TOS-Lémanique
Geneva Street Fishing GSF
L'Hermance

Amicale des Pêcheurs de la Touvière APT
Amicale des Pêcheurs du Lac APL
Club Genevois de Pêche en Mer CGPM

La Loutre (section pêche)
Les Tanneurs
Les Bouvières

DEMANDE D'ADHESION

(No 81 - Juillet 2018)

Nom/ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Lieu/No Postal : _____

No de tél. : _____ Email : _____

Je soussigné désire adhérer à une société de la FSPG:

Je désire adhérer à la société : _____ (écrire le nom de la société)
(Votre demande sera transmise au président de la société)

Je désire adhérer à la FSPG en tant que membre de soutien (contribution : min. 30.- par année)

Je suis porteur du permis de pêche genevois: lac* rivière *

Je suis nouveau pêcheur et je désire suivre un cours d'attestation de compétences (Brevet suisse du pêcheur sportif)

Cochez la(les) case(s) souhaitée(s) * entourez ce qui convient

Lieu et date : _____ Signature : _____

FSPG

AMICALE TOS-Lémanique (TOS)

AMICALE DE LA TOUVIERE (APT)

BOUVIERES

GENEVA STREET FISHING (GSF)

LA LOUTRE

LES TANNEURS

AMICALE DES PECHEURS DU LEMAN (APL)

L'HERMANCE

CLUB GENEVOIS PECHE EN MER (CGPM)

EBENER Christophe

MAZZOLA Maurice

POCHON Emmanuel

FURRER Valentin

BEL Steve

BECK Stéphane

FAVRE Michel

LUCHETTA Lydia

MOOSER Nicolas

DOS SANTOS Manuel

christophe.ebener@fspg-ge.ch

maurice.mazzola@bluewin.ch

emmanuel.pochon@bluewin.ch

valofurrer@hotmail.com

gvastreetfishing@gmail.com

stephane.beck@gva.ch

mfavre@romandie.com

amicalepecheursapl@gmail.com

nicolas.mooser@gmail.com

mmasantos@bluewin.ch

Retrouvez les adresses des sites de nos sociétés membres sur www.fspg-ge.ch

Site de la Fédération Suisse de Pêche www.sfv-fsp.ch/?L=1

QR-Code vers le site Internet de la FSPG: =>

